

agriculteurs canadiens est inégalée par ceux des autres pays, quels qu'ils soient. Nous sommes les meilleurs producteurs de denrées alimentaires au monde. Qu'il interroge à ce sujet son collègue, l'honorable député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang), qui a payé les agriculteurs pour qu'ils ne cultivent pas de denrées alimentaires. Je le répète, nous sommes inégalés lorsqu'il s'agit de produire des denrées alimentaires. Ceci étant le cas, je voudrais dire que le ministre nous a jeté de la poudre aux yeux le 19 septembre en affirmant que si seulement nous avions l'intention d'instaurer un contrôle, une réglementation ou un gel des prix quelconques, le résultat en serait le rationnement. La poudre aux yeux que nous a lancée le ministre était non seulement trop visible, elle était encore plus malodorante que d'habitude.

J'espère que le ministre consentira à venir témoigner devant le comité afin d'expliquer pourquoi un contrôle, une réglementation des prix des produits alimentaires, une enquête à leur sujet ou un examen de leurs augmentations, pourraient presque arriver à entraîner le rationnement. Laissez-moi cependant vous citer d'autres déclarations du ministre des Finances. Il a comparé le Canada aux États-Unis, pays où l'on a imposé un contrôle des salaires et des prix. Il a dit:

... au Canada, les prix autres que ceux des produits alimentaires, mais y compris ceux du logement, ont augmenté moins qu'aux États-Unis...

Vous remarquerez qu'il a dit: «autres que ceux des produits alimentaires».

L'hon. M. Turner: C'est juste.

M. Benjamin: Je poursuis:

... et bien moins que dans tout autre pays du monde industrialisé.

Encore une fois, il parlait de produits autres que des denrées alimentaires. Il a ajouté:

C'est de peu de réconfort pour le Canadien moyen, mais c'est un fait...

Comme si le Canadien moyen ne le savait déjà. Et plus loin:

C'est aussi une réponse à ceux qui prétendent que la régie des prix et des salaires serait une solution immédiate.

Je ne sais pas grand-chose, mais si j'en juge par le peu que je sais, et je ne suis pas économiste, je ne pense pas que le contrôle des prix et des salaires serait une solution immédiate, et cela pour de nombreuses raisons. D'abord, régir les salaires sans régir les revenus, de façon générale, mènerait à un échec. Un tel gel des salaires a déjà été mentionné quelque fois par les députés de l'opposition officielle et aussi, je crois, par certains ministériels. Il est plus qu'étrange, semble-t-il, que chaque fois que ces gens parlent d'exercer des contrôles, il s'agit toujours du contrôle des prix et des salaires. Nous n'avons pas encore entendu certaines de ces personnes parler des prix et des revenus en général.

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Quand nous parlons de revenus, monsieur l'Orateur, nous voulons parler du revenu sous toutes ses formes. Nous incluons les revenus à l'échelon supérieur, c'est-à-dire les revenus des institutions financières et les revenus provenant de taux exorbitants d'intérêts. Il s'agit des mêmes taux d'intérêts qui rendent encore plus dispendieuse la construction des supermarchés. Ces taux d'intérêts contribuent à augmenter le prix des denrées alimentaires payé par les consommateurs canadiens. Les sociétés de produits alimentaires sont prêtes à accepter

ces taux d'intérêts car elles peuvent en transmettre les effets à Madame-tout-le-monde qui fait ses emplettes au centre commercial de son village ou de sa ville.

Des taux élevés d'intérêts n'ont pas découragé la construction de nouveaux centres commerciaux. Il n'y a rien dont nous ayons moins besoin dans ma ville que d'autres centres commerciaux, mais l'on nous en ajoute encore. Un après-midi du milieu de la semaine, vous pouvez aller dans n'importe lequel d'entre eux et tirer un coup de canon dans les allées désertes bordées de produits, sans frapper personne. Vous pourrez y trouver deux commis, mais c'est tout.

Vous y verrez un vaste immeuble fortement capitalisé et portant un taux élevé d'intérêt. Il demeure inutilisé à certaines heures plusieurs jours par semaine. Et que fait l'industrie alimentaire? Ces gros capitalistes que mes amis des vieux partis appuient et excusent construisent d'autres centres commerciaux et font payer leurs coûts accrus en augmentant le prix des denrées et ainsi le coût de la vie des consommateurs.

J'espère que le comité présentera des recommandations précises au sujet des mesures immédiates et à long terme qui devraient être prises quant au coût du transport. Une recommandation qui pourrait être valable à courte échéance serait l'établissement immédiat d'une commission de révision des prix; une telle commission pourrait au moins examiner les prix. Le gouvernement pourrait, au besoin, imposer des régies sélectives. Si la situation s'aggravait, il y aurait lieu d'établir des régies générales sur les salaires, à compter des échelons les plus élevés. Je soutiens que les revenus des présidents des chaînes de magasins d'alimentation devraient les premiers être soumis à un contrôle. Descendons ensuite l'échelle et la dernière personne dont il faut nous inquiéter c'est la caissière qui travaille pour un salaire minimal dans les supermarchés. De telles personnes devraient être les dernières à être soumises à un gel de salaire.

Il a été souvent question de l'intermédiaire. Puis-je citer un article paru dans le *Leader Post* de Regina du 13 septembre, et signé par Dave Thomas. Il s'agit d'un article de la Presse canadienne. On y déclare:

Les transformateurs, les emballeurs et les distributeurs sont de loin les pires coupables de la spirale inflationniste des prix des aliments, a déclaré mardi le ministre de l'Agriculture.

Je suppose qu'il s'agit du ministère fédéral de l'Agriculture. J'espère que le comité demandera au nouveau ministre de l'Agriculture (M. Whelan) de témoigner. Il vaudrait mieux citer à comparaître l'ex-ministre lui aussi, car il occupait ce poste lorsque des fonctionnaires de son ministère ont fait cette déclaration. Ils ont signalé les principaux coupables dans l'escalade constante des prix des denrées alimentaires. Selon le rapport, ces prix ont augmenté de 7.4 p. 100 d'août 1971 à août 1972. Selon un bulletin ministériel la plupart des augmentations des prix des denrées alimentaires seraient imputables aux intermédiaires de cette industrie. Voici le texte de l'article se rapportant au bulletin:

... c'est aux niveaux de la transformation et de la vente que se sont produits 64 p. 100 de l'augmentation de 2.8 milliards des prix des denrées agricoles depuis 1961, alors que les cultivateurs eux-mêmes n'ont reçu que 36 p. 100 de cette augmentation.

Je vois que le ministère fédéral de l'Agriculture était en désaccord avec l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations qui, au cours d'une déclaration pendant la campagne électorale, a dit que c'était en grande partie au niveau du cultivateur que les prix avaient augmenté. Là encore, monsieur l'Orateur, j'estime que le comité